

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 110

3 juillet 2017

Expansion de l'outil de demande de droit d'obtenteur de l'UPOV (EAF)

L'UPOV a le plaisir d'annoncer la mise à disposition de la version 1.1 de l'outil de demande de droit d'obtenteur de l'UPOV (EAF), pour inclure d'autres services de protection des obtentions végétales (Chine, Colombie, République de Moldova et Turquie) et étendre la couverture pour les États-Unis d'Amérique à la pomme de terre. Dans cette nouvelle version, le chinois devient une langue de l'interface. Pour plus d'informations sur toutes les plantes couvertes, les services de protection des obtentions végétales participants et les taxes, [cliquez ici](#).

Quelles sont les caractéristiques de l'EAF?

- Un **outil de demande de droit d'obtenteur en ligne** qui peut être utilisé pour fournir les données relatives aux demandes à tous les services de protection des obtentions végétales participants au format exigé (sur papier, par courrier électronique, communication de système à système)
- Les formulaires de demande peuvent être affichés **dans un certain nombre de langues** (veuillez noter que les réponses devront être fournies dans une des langues admises par le service de protection des obtentions végétales)
- **L'information peut être automatiquement réutilisée dans les données de demandes ultérieures**
- Différents **rôles d'utilisateur peuvent être spécifiés** (à savoir, rédacteur, signataire, traducteur, représentant, mandataire)
- **Accès contrôlé à toutes les données des demandes de droit d'obtenteur**
- Sécurité et confidentialité

Démonstrations par webinaire

L'UPOV organise une série de démonstrations en ligne. Si vous souhaitez savoir comment l'outil de demande de droit d'obtenteur fonctionne, vous pouvez [vous inscrire ici](#).

L'UPOV est une organisation intergouvernementale dont le siège se trouve à Genève, qui compte 74 membres et couvre 93 États.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Les membres de l'UPOV sont :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Viet Nam.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'UPOV.

[Fin du document]